



**THOMAS MULCAIR**  
DÉPUTÉ, MP, OUTREMONT

29 juin 2017

Le très honorable Justin Trudeau, C.P., député  
Premier ministre du Canada  
Bureau du premier ministre  
80, rue Wellington  
Ottawa (Ontario) K1A 0A2

Monsieur le Premier Ministre,

Nous vous écrivons de toute urgence pour demander au gouvernement d'informer les Canadiens sur ses priorités quant à la protection des emplois canadiens durant les prochaines négociations sur l'ALENA, qui devraient commencer dès le mois d'août.

Avec moins de deux mois restants à la durée de l'avis obligatoire de 90 jours donné au Congrès, votre gouvernement n'a toujours pas annoncé de stratégie crédible pour se tenir debout face au gouvernement américain, pour protéger les emplois canadiens et pour préserver l'accès aux marchés à nos nombreux secteurs hautement intégrés.

De toute évidence, les tentatives de votre gouvernement pour apaiser l'administration Trump n'ont pas fonctionné, comme on le constate avec l'imposition récente de droits de douane catastrophiques à l'endroit de nos producteurs de bois d'œuvre et avec les propos incendiaires contre notre système de gestion de l'offre et notre secteur énergétique.

En raison de cette évolution périlleuse, et avec les négociations qui arrivent à grands pas, le NPD s'adresse à vous pour obtenir votre réponse quant aux priorités cruciales suivantes qui doivent être défendues fermement pour protéger les emplois canadiens.

- Bien qu'il ait exprimé son soutien au **système de gestion de l'offre**, votre gouvernement a déjà considérablement miné ce système au cours des négociations sur l'AECG et sur le PTP, et il a aussi eu recours aux conseils de l'ancien premier ministre Brian Mulroney, qui a ouvertement demandé la fin de la gestion de l'offre au Canada. Le gouvernement va-t-il s'engager à ne pas faire d'autres concessions qui affaibliront notre système de gestion de l'offre? Et comment le gouvernement compte-t-il s'y prendre pour protéger ce système?
- Le Canada est le pays qui fait l'objet du plus grand nombre de poursuites en vertu des dispositions sur le **règlement des différends entre investisseurs et États** (RDIE) contenues dans le chapitre 11 de l'ALENA, qui permettent aux entreprises de poursuivre les gouvernements. Cela a érodé la souveraineté du Canada et a coûté des centaines de millions de dollars aux contribuables en règlements, en remboursements et en frais juridiques. Les différents paliers gouvernementaux du Canada, et non des panels internationaux anonymes, devraient être les derniers arbitres quant à ce qui est nécessaire pour protéger la santé et l'environnement. Le gouvernement va-t-il s'engager à retirer de l'ALENA les dispositions sur le RDIE?

.../2

OTTAWA    OUTREMONT

- Les dispositions de l'ALENA sur la **proportionnalité des exportations du secteur de l'énergie** empêchent le Canada de réduire ses exportations de pétrole et de gaz naturel aux États-Unis, et ce, même si nous avons des pénuries, même si nous réduisons notre production intérieure afin de respecter nos obligations à l'égard de la réduction des gaz à effet de serre, et même si nous donnons priorité à la production intérieure à valeur ajoutée. Avec le déclin des ressources naturelles non renouvelables et la menace urgente que posent les changements climatiques, le gouvernement va-t-il se retirer de ces dispositions rétrogrades?
- Au cours de la dernière décennie, le pays a perdu plus de 400 000 **emplois manufacturiers**, et on prévoit que ce nombre augmentera. Comment le gouvernement prévoit-il protéger et promouvoir les emplois manufacturiers durant les négociations sur l'ALENA, et comment compte-t-il défendre l'accès aux marchés pour les manufacturiers?
- Les accords parallèles de l'ALENA sur les **normes dans les domaines du travail et de l'environnement** sont faibles, inapplicables, et ont généré des incitatifs chez les entreprises à relocaliser leur production au Mexique et dans certains États américains, afin qu'elles puissent fonctionner selon des règlements plus faibles. Le gouvernement va-t-il s'engager à faire des améliorations significatives afin de rehausser l'applicabilité des normes relatives au travail et à l'environnement sur notre continent?
- Alors que le coût des médicaments au Canada est déjà le deuxième plus élevé au monde, le gouvernement doit résister à l'envie d'accorder d'autres **extensions de brevet** qui feront augmenter encore davantage le prix des médicaments. Il doit aussi s'assurer que l'ALENA n'entravera pas la création d'un programme d'assurance-médicaments au Canada et il doit s'assurer que le régime de propriété intellectuelle en vertu de l'ALENA soit juste envers les petites entreprises et les entrepreneurs. Quel est le plan du gouvernement en ce qui concerne la propriété intellectuelle dans le cadre de l'ALENA?

Les Canadiens méritent d'obtenir des réponses claires et concrètes aux questions ci-dessus, et ils méritent aussi de savoir exactement comment le gouvernement prévoit protéger les emplois canadiens en vue des négociations et au cours de celles-ci. Nous attendons votre réponse avec impatience.

Veuillez accepter nos salutations distinguées.



Thomas Mulcair, Député (Outremont)  
Chef, Nouveau Parti Démocratique du Canada



Tracey Ramsey, Députée (Essex)  
Porte-parole en matière de commerce international, Nouveau Parti Démocratique du Canada